

CONCOURS DE NOUVELLES – RÈGLEMENT

Organisateur : Service Culture de la Ville de La Couronne en Charente.

Remise des nouvelles avant le 8 février 2026 - 23h59.

Remise des prix le samedi 7 mars 2026.

Article 1 :

Le concours est ouvert du 9 décembre 2025 au 8 février 2026 aux jeunes et aux adultes résidant habituellement sur le territoire français. La participation est gratuite et limitée à une par personne. La participation d'enfants mineur·es nécessite l'autorisation de ses parents (voir modèle à joindre à la candidature ci-joint).

Celui-ci comporte deux catégories :

- Jeune : 12-18 ans
- Adulte plus de 18 ans

Article 2 :

Le sujet choisi est le suivant : égalité homme / femme.

Tout écrit dont le contenu est susceptible de tomber sous le coup de la loi, en particulier de l'article 261 bis du Code pénal relatif à l'incitation à la haine ou à la discrimination, la propagation d'idéologies racistes, le rabaissement de quiconque, ne sera pas recevable.

Article 3 :

Les participant·es devront écrire une nouvelle qui ne doit jamais avoir été publiée (recueil, revue, journal) ni primée à un autre concours.

Pour rappel, une nouvelle est un récit bref présentant une intrigue simple où interviennent peu de personnages et dont la fin est rapide et surprenante. Le jury s'attachera à l'originalité de la nouvelle, à la qualité du style, à la syntaxe, au respect des règles de la langue écrite (orthographe, ponctuation, conjugaison, etc.).

Article 4 :

Les consignes formelles suivantes doivent être respectées :

- 1) Indiquez vos Nom, Prénom, Adresse, Courriel, Téléphone et Catégorie sur la première page (Jeune ou Adulte).
- 2) Donnez un titre différent du sujet.
- 3) Présentez votre texte sur un format A4, dactylographiées, non agrafées, police Times New Roman 12 pts. 3500 mots maximum.
- 4) Votre texte doit être écrit en langue française.
- 5) Pas d'illustrations.
- 6) Seuls les textes individuels seront acceptés (pas de texte réalisé par un groupe).

Article 5 :

Le texte peut être envoyé par courrier électronique à l'adresse suivante : mediatheque@lacouronne.fr

ou à l'adresse postale suivante :

Médiathèque de La Couronne
1 Allée des Sports
16 400 LA COURONNE

Les exemplaires reçus par courrier postal ne seront pas rendus.

Article 6 :

La date limite d'envoi est fixée au 8 février 2026 à 23h59. Le cachet de la poste — ou la date et l'heure d'envoi du courriel — faisant foi.

Article 7 :

Les résultats seront proclamés le samedi 7 mars 2026 au cours d'une cérémonie à laquelle seront conviés toutes et tous les participant·es. La présence est souhaitée, en particulier pour les lauréat·es dont l'annonce leur aura été faite auparavant. Seuls les lauréat·es présent·es se verront remettre leur prix.

Article 8 :

Les trois premiers·ères de chaque catégorie se verront récompensé·es.

Article 9 :

Le jury sera composé de lecteurs·trices de la médiathèque et de bénévoles de l'association Lire et faire lire.

Toute décision du jury est souveraine et sans appel.

Article 10 :

Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Par ailleurs, les auteur(e)s autorisent – à titre gracieux – la reproduction et la diffusion de leur texte sur tous les types de support choisis par les organisateurs·trices, sans limitation de durée.

MODÈLE AUTORISATION PARENTALE À JOINDRE :

Je soussigné(e) Mme ou M. _____

parent de l'enfant : _____

né(e) le : _____ l'autorise à participer au concours de nouvelle organisé
par le service culture de la Ville de La Couronne.

Fait à : _____ le : _____

Signature :